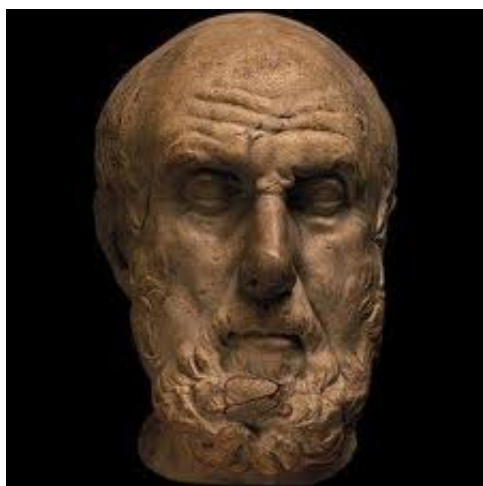


Pays-Bas : avertissement pour un médecin qui n'a pas organisé une euthanasie

Author : Jeanne Smits

Categories : [Jeanne Smits](#), [Points non négociables](#), [points non négociables](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 23 mars 2012



*Hippocrate : "D'abord ne pas nuire"
(En voilà un qui doit se retourner
dans sa tombe...)*

Un médecin néerlandais d'Appingedam (province de Groningue) a reçu un avertissement du Collège de tutelle des médecins en raison de son attitude « molle » face à une demande

d'euthanasie d'un de ses patients. Le malade, 57 ans, souffrant d'un cancer du pancréas, ainsi que sa famille, pensaient qu'il allait pouvoir « bénéficier » de l'euthanasie, mais le médecin avait refusé et n'avait pas non plus – suprême incurie – organisé l'intervention d'un collègue.

La famille est allée se plaindre de la déontologie du médecin en expliquant que l'attitude peu claire du médecin à propos de l'avenir du patient avait fortement atteint tous ses proches sur le plan émotionnel. Ils s'étaient tous réunis pour la venue du médecin, pensant devoir dire « adieu » au malade, pour s'entendre dire : « Hoho, ça peut encore durer très longtemps. Il ne souffre pas assez pour qu'on l'euthanasie. »

Le malade en question avait subi opérations et chimiothérapies qui s'étaient révélées incapables de stopper le cancer. En accord avec sa femme, il avait fait savoir au médecin de famille qu'il voulait être euthanasié ; il avait fait une déclaration écrite en ce sens et avait adhéré à l'association pour une fin de vie volontaire.

Mais il y a eu un hic. Le médecin se sentait incapable de pratiquer une euthanasie. Jusqu'à en attraper une dépression. « Mais c'est que vous parlez de tuer une personne humaine ! », avait-il expliqué aux membres de la famille du patient.

Le fameux jour où la fille et le gendre du malade étaient venus pour ce qu'il croyaient devoir être son dernier jour, ils pensaient que le trop sensible médecin se serait organisé pour faire venir un collègue pour faire le travail. C'est là qu'ils apprirent que même cela, il ne voulait pas le faire. Il ne leur proposa qu'une « sédation palliative » assortie d'une mort lente par déshydratation (pratiquée pour faire mourir, c'est pourtant une euthanasie à part entière...).

Et ce fut l'empoignade. Médecin d'un côté, famille de l'autre, on se disputa au chevet du mourant (?).

On comprend qu'un médecin aussi pusillanime, traversé de scrupules indignes de notre XXI^e siècle, soit réprimandé par sa hiérarchie...

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© leblogdejeannesmits

[Réseau Riposte catholique](#)